FBC-534.2

SOCIÉTÉ
DES
Lettres, Sciences & Arts
DE L'AVEYRON

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

Rodez, le 24 mars 1909

Monsieur,

Le curé de Saint-Clair m'a eu respectivement qu'il avait détaché en possession de la pierre qui vous préoccupe. Le vais lui écrire de nouveau et lui dire l'intérêt qu'il y aurait à la mettre entre vos mains. Or ferait ensuite pour le mieux.

J'avais eu l'honneur de vous écrire au sujet de notre tremblement de terre pour obtenir une indication à l'observatoire de Toulouse. Sans doute ce qui n'est pas archéologique vous intéresse moins. Mais je suis bien obligé par mes nouvelles fonctions de m'initier à tout de omni re scibili. Si M. Bouillaud était encore à Toulouse, par M.

Vigarié on pourrait le consulter.
Vous verrez ce qu'on en dit dans
le procès-verbal de la dernière
séance ; mais c'est bien maigre.
Il est vrai qu'on manque aussi
d'une enquête suffisante.

C'est désespérant la publication
du mémoire sur 1789 dans le
XVIIe volume : c'est effrayant.

Daigner agréer, bonne
monsieur Cartailhac, mes
sentiments très respectueux
et très distingués,

Louis Mason